



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

29 septembre 2005

■ LE CALENDRIER DE L'EUROPE DES PAIEMENTS

2005

Septembre : finalisation des principes généraux régissant les cartes SEPA.

Décembre : finalisation des modèles de débit direct et virement SEPA.

2006

Mars : présentation à l'EPC des solutions retenues par les communautés nationales pour la mise en œuvre des cartes SEPA.

1^{er} trimestre : les organismes de normalisation internationaux définissent les standards nécessaires aux acteurs du marché pour leurs propres développements informatiques.

L'EPC finalise un dictionnaire des données commun (le "SEPA data model"), pour le virement, les cartes et le débit direct SEPA. Utilisé par les développeurs informatiques, il vise à assurer une mise en œuvre harmonisée des systèmes dans toute la zone SEPA.

2007

Dernier semestre : mise en place des projets pilotes de débit direct et de virement SEPA.

2008

A partir du 1^{er} janvier :

- les consommateurs commencent à être équipés de cartes compatibles SEPA.
- Les banques mettent à disposition de leurs clients le virement et débit direct de SEPA
- Les infrastructures se mettent progressivement à niveau pour devenir conformes SEPA.

2008 - 2010

Les acteurs du marché migrent progressivement les moyens de paiement nationaux vers les instruments SEPA, en fonction notamment des besoins des clients. A l'horizon 2010, les infrastructures nationales seront mises à niveau ou supprimées.